



Commune les Bouchoux

## Conseil Municipal du 21 septembre 2018 Compte rendu

Présents : Patrick ABRAHAM, Émilie BLANC, René COLLIGNON, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Sylvain DIONNET, Jérôme GRENARD, Bernard HANSBERGER, Isabelle HEURTIER

Excusés : Freddy CATTANI avec pouvoir à Patrick ABRAHAM  
Jacques COLIN avec pouvoir à Jérôme GRENARD

Secrétaire de séance : Bernard HANSBERGER

Ouverture de séance à 20h05

### Approbation du Procès-Verbal du 5 juillet 2018

Le Procès Verbal du 5 juillet est adopté sans remarque à l'unanimité des présents et pouvoirs.

### 1- Travaux salle polyvalente

Patrick Abraham présente le chiffrage récapitulatif élaboré par la commission bâtiment à partir de celui proposé par le bureau d'étude et l'architecte avec plusieurs options

- 1) A minima désamiantage, toiture (couverture, charpente, zinguerie), bardage, électricité, faux plafond salle des fêtes pour un montant de 461 800€ HT  
PA précise que ces travaux sont indispensables pour remettre le bâtiment aux normes pour la location de la salle, de l'atelier, de l'atelier menuiserie
- 2) Travaux minimum + 3 options : photovoltaïque ou BBC sans photovoltaïque ou photovoltaïque avec Performance innovation.

Après délibération, à l'unanimité des présents et pouvoirs, le conseil décide de choisir l'option photovoltaïque avec Performance rénovation et de passer à la phase APD sur cette option.

Le maire précise qu'il souhaite le projet APD de la salle polyvalente et le projet d'assainissement soient prêts en même temps.

### 2 – Demande de subvention E.S.T.J pour désamiantage

L'E.S.T.J arrivant à échéance en fin d'année, après délibération, à l'unanimité des présents et pouvoirs, le conseil autorise le maire à déposer la demande de la subvention E.S.T.J pour le désamiantage de la toiture de la salle polyvalente et à signer les documents nécessaires à cette demande.

### 3 – SIDEC : groupement d'achat d'énergies

Patrick Abraham présente le fonctionnement du groupement d'achat proposé par le SIDEC. Il apparait que cela ne ferait pas faire de grosses économies à la commune et engagerait la commune pour 3 ans.

Après débat, les conseillers souhaitent conserver leur indépendance de choix de fournisseur et ne pas adhérer à ce groupement.

### 4 – Avenant n°1 au marché public de déneigement pour le Conseil Départemental

Suite au changement de l'emplacement de l'arrêt de bus de Désertin vers les moloks, la RD 25 E2 sera déneigée pour que le bus puisse y circuler.

Après délibération, à l'unanimité des présents et pouvoirs, le conseil autorise le maire à signer les documents nécessaires l'avenant avec le département pour le déneigement de la RD 25E2.

### 5 – Dématérialisation des marchés publics à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018

Sylvain Dionnet rappelle qu'il sera obligatoire de dématérialiser les marchés publics à partir de 25 000 € comme il l'avait fait lors de la réunion du conseil 5 juillet et qu'il n'y a pas de nouveautés. Le conseil décide donc de reporter sa décision.

## **6 – CCHJSC : Modification des statuts**

Isabelle Heurtier présente les modifications des statuts de la CCHJSC, adoptées lors de la réunion du conseil communautaire du 27 juin et qui doivent être soumises aux conseils municipaux.

Après délibération, le conseil prend acte et valide les nouveaux statuts à l'unanimité des présents et pouvoirs.

## **7 – SA La Fourmi : suivi du dossier et information sur droit de préemption**

Pour information, le maire rappelle que le conseil avait demandé une visite du bâtiment et que, suite à cela, le délai légal pour que le conseil se prononce sur le droit de préemption est arrivé à expiration. La commune n'a donc pas exercé son droit de préemption. De plus, la vente prévue n'a pas pu être réalisée. Le bâtiment est à nouveau remis à la vente.

## **8 – Comité des fêtes : demande de location de la salle polyvalente pour l'exposition Guerre 14/18 du 3 au 11 novembre 2018**

Le maire lit le courrier du Comité des Fêtes qui précise que la durée de l'exposition a été réduite et demande donc une révision du montant de la location (du 1er au 13 novembre) initialement prévue à 600€. Après délibération, il est proposé de ramener la location à 1 semaine et un week-end soit 333 € par 7 voix pour 2 contre et 2 abstentions

Après délibération, le conseil décide d'accepter la location de la salle polyvalente au Comité des fêtes du 1er au 13 novembre au tarif d'une semaine et un week-end soit 333 €.

## **9 – Comité des fêtes : demande de réservation de la salle pour l'activité Gymnastique**

Le Comité des Fêtes demande la mise à disposition gratuite de la salle pour l'activité Gymnastique les jeudis de 18h30 à 20h30 hors vacances scolaires.

Après délibération, le conseil accepte la gratuité par 9 voix pour et 2 abstentions

## **10 – Comité des fêtes : demande de réservation de la salle pour le Téléthon**

Le Comité des Fêtes des Bouchoux s'est proposé pour reprendre l'organisation du Téléthon et demande la gratuité de la location de la salle polyvalente pour recevoir les marcheurs.

Après délibération, le conseil accepte la gratuité par 5 voix pour, 3 pour une facturation de la location à ½ tarif et 3 abstentions.

## **11 – Tour du Jura**

La CCHJSC a été sollicité pour accueillir une étape du Tour du Jura cycliste et propose d'en prendre la moitié à sa charge et de répercuter l'autre moitié sur les communes intéressées.

Après débat, le conseil décide à l'unanimité de ne pas solliciter ni accepter de recevoir une étape du Tour du Jura.

## **Questions diverses :**

- dépôts sauvages aux moloks : ils sont trop fréquents. Il est rappelé aux citoyens que c'est interdit et verbalisable. Le conseil va réfléchir aux possibilités de verbaliser les contrevenants.

- Rapport annuel 2017 du CNAS
- Rapport annuel 2017 du SIDEC
- Rapport annuel 2017 de l'Agence de l'Eau
- Rapport annuel 2017 du SYDOM

Tous les rapports sont consultables à la mairie.

## **Informations diverses :**

- lecture du courrier des habitants de Petite Combe datée du 25 juillet à propos de l'état de la route d'accès à petite Combe.

- Jérôme Grenard a participé avec les représentants des communes voisines à la réunion initiée par la Sous-Préfecture sur le regroupement des écoles des Hautes Combes, en présence du DASEN qui souhaiterait la concrétisation de ce scénario. La conclusion de cette rencontre a été qu'il n'y a pas de possibilité de regroupement pour l'instant.

- Naissance de Charli Bonnefoy Bourgeois le 15 juillet 2018 à Oyonnax. Les élus du conseil, au nom de la commune, lui souhaitent la bienvenue et félicitent les jeunes parents.

La séance est close à 22h45.

I.HEURTIER

